



Communiqué aux médias

27 mai 2024

Le Synode se penche sur la réforme de l'administration ecclésiale

Le parlement de l'Église discute de la réorganisation de l'administration ecclésiale. Celle-ci est appelée à devenir plus agile pour faire face aux tâches futures.

Les réorganisations se font souvent sous la pression de l'austérité budgétaire. La réorganisation des services généraux de l'Église poursuit un autre objectif: l'administration centrale des Églises réformées Berne-Jura-Soleure doit s'adapter de manière plus agile aux futures exigences et les affronter avec plus de flexibilité et dans un esprit de coopération.

Mardi et mercredi prochains, les 28 et 29 mai 2024, le Synode va examiner le projet de réorganisation et prendre une décision à l'Hôtel du gouvernement de Berne.

Pour 2023, le budget prévoyait un déficit d'un peu plus de 600 000 francs. Le résultat effectif affiche un excédent de revenus de 3,5 millions de francs, pour des charges d'exploitation de 85,3 millions de francs. L'excédent est moins réjouissant qu'il n'y paraît à première vue. Des postes pastoraux vacants n'ont en effet pas toujours pu être repourvus, ou seulement à des taux d'occupation réduits. Les charges de personnel ont par conséquent diminué.

Le parlement de l'Église décidera en outre de l'organisation d'un Synode de réflexion en 2025. Ce dernier sera placé sous la devise «Jeunes et Église : pour un dialogue créatif».

Contact: Matthias Siegfried, responsable du service de la communication francophone,
tél.: 031 340 24 11 tél.: matthias.siegfried@refbejuso.ch